



SOMMAIRE

1. Compte-rendu de Conseil
2. Balayage des Voiries
3. Café des aidants
4. Comal
5. Pharmacie de garde
6. Caisse des écoles
7. Taissy Hand Ball
8. Loto ASTT
9. Travaux école élémentaire

BALAYAGE DES VOIRIES PETIT PARCOURS Lundi 6 février 2017

Merci de laisser libre d'accès les abords des rues Colbert, de Sillery, de la Paix et les rues du parc d'activités.

CAFÉ DES AIDANTS

Le Café des Aidants est un lieu pour échanger conseils et expériences autour d'un thème et rencontrer d'autres aidants accompagnant une personne dépendante dans un cadre convivial. Il est co-animé par un travailleur social et un psychologue ayant une expertise sur la question des aidants. Prochaine permanence, de 16h30 à 17h30 au Centre d'Animation de l'ORRPA, 4 rue Marteau à REIMS le 9 février 2017 sur le thème : Etre aidant et garder ses relations avec son entourage
Contact 03.26.88.40.86 ou 03.26.78.35.12
paraf@chu-reims.fr



Vous êtes propriétaire et vous envisagez de rénover votre habitation...
Judi 16 février 2017 de 10 h à 12 h
Un conseiller du COMAL.SOLIHA.51 vous accompagne tout au long de votre projet.
Venez le rencontrer lors de sa permanence en Mairie de TAISSY

Conseil Municipal du 26 janvier 2017

1

Le conseil municipal a :

- Accepté la vente d'un terrain de 100 m² à la société FPS Towers
- Approuvé la signature d'une convention de gestion provisoire pour le corps de première intervention de Taissy avec le Grand Reims
- Décidé de la poursuite de la procédure de modification du PLU avec le Grand Reims
- Pris connaissance de l'exercice du droit de préemption urbain au cours du 2^e semestre 2016
- Sollicité une subvention pour l'équipement de la salle des sports
- Sollicité une subvention pour la sécurisation des écoles
- Adopté la charte niveau 3 de la FREDON pour l'arrêt des produits phytosanitaires

Lors du conseil communautaire du 19 janvier 2017, le Grand Reims a, entre autre :

- Institué la taxe de séjour au réel
- Défini sa politique d'abattement en matière de taxe d'habitation, cette politique d'abattement n'aura pas d'impact sur le montant global des impôts payés par les ménages, car le pacte de neutralisation fiscale intègre l'effet de cette politique d'abattement
- Instauré le versement transport sur le territoire de la communauté urbaine du Grand Reims
- Approuvé le protocole financier général eu titre du transfert de charges et déterminé les montants des attributions de compensation provisoires. Dans le cadre de la compétence voirie, la commune de Taissy a remonté des informations sur la prévision de travaux sur diverses voies communales
- Arrêté le montant des indemnités des sapeurs-pompiers volontaires
- Voté l'extension de la compétence de l'Office de Tourisme de l'agglomération de Reims et acté sa nouvelle dénomination « Office de Tourisme du Grand Reims »
- Décidé du recensement des zones d'activités.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé des points suivants :

Bâtiments

- Réunie le 22 décembre pour définir avec le cabinet DEKRA, rédacteur du deuxième diagnostic de l'accessibilité des ERP communaux, des points pouvant faire l'objet de demandes de dérogations

Voirie

- Remplacement de 95 points lumineux par des leds en 2017 sur la rue principale
- Sur le parking de l'école, traçage des nouveaux aménagements pendant les vacances de février, suppression du « drive » et maintien des barrières devant le Monument aux Morts à titre d'essai

Informations Communication

- Présentation de la nouvelle maquette du site Internet le lundi 30 janvier

Urbanisme

- Dans le cadre de l'aménagement des Poteaux II, la SAS Nord Est Aménagement Promotion a été sollicitée pour définir un projet en collaboration avec un bailleur social, Plurial Novilia. L'objectif de ce type d'opérations est, d'une part, de compenser la baisse démographique de la commune et, d'autre part, pouvoir réinvestir dans les bâtiments communaux. La proposition de cette société n'a pas été convaincante sur le deuxième item. La commune doit maintenant réfléchir à monter seule un dossier ou en partenariat avec un bailleur social pour respecter l'obligation du SCOT de 15% de logements aidés. L'équilibre des équipements communaux avec un nouvel apport de population doit être préservé.

Jeunesse et Sports

- Le label « Ville active et sportive » co-organisée le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Fédération Française des Industries Sports et Loisirs (FIFAS) et l'Association Nationale des Elus en Charge du Sport (ANDES) a décerné à la commune de Taissy le label « Un Laurier ».



CAISSE DES ECOLES TAISSY

6

Inscriptions Vacances de Février 2017 (du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017)

Inscriptions à partir du lundi 16 janvier uniquement pour Taissy et St-Léonard et à partir du lundi 23 janvier 2017 pour tout le monde.

Pour les 8-12 ans : Initiation théâtre du lundi 13 au vendredi 17 février (matins), *supplément de 5€ par ½ journée.*

Pour cette activité, il est obligatoire de s'inscrire sur les 5 matinées (Nombre de places limitées).

Les règlements pour les ½ journées avec supplément, se feront sur les factures mensuelles.

Tél : - Elise, Karen ou Ludo (Caisse des écoles) : 03 26 82 77 97

Mme THOURAULT : 03 26 85 81 25

La Caisse des Ecoles recrute :

Un surveillant de baignade (diplôme SB ou BNSSA obligatoire) pour son Accueil de Loisirs de cet été.

Début contrat : lundi 10 juillet 2017
Fin contrat : vendredi 18 août 2017

Période de travail : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 (horaires donnés à titre indicatif)

Rémunération : SMIC horaire + 10%

Contacter Mr LEDRU Ludovic, Responsable Accueil de Loisirs

Par courrier :
CAISSE DES ECOLES DE TAISSY
MAIRIE
51500 TAISSY

Par mail : cde.taissy@orange.fr

TAISSY CLUB HAND BALL

7

Dimanche 05 février 2017
Salle des Sports Esplanade Colbert

11 h 00	-11 confirmé	Taissy1 ▶ Châlons	salle 2
14 h 00	+16F dép	Taissy ▶ St Martin d'Ablois	salle 2
16 h 00	-prénat F	Taissy ▶ les Jeune's	salle 2



SUPER LOTO

Dans la superbe Salle d'Animation de Taissy (Esplanade Colbert)

350 places assises

à réserver ☎ dès le 1^{er} février pour les habitants de Taissy vu son succès

VENDREDI 17 MARS 2017

SPECIAL BONS d'ACHATS

1525 € dont 1 de 500 €

Buvette et restauration sur place

Le carton : 4€ / Les 4 cartons : 15€ /

Les 6 cartons : 20€

Réservations au : 06 75 06 45 67 – gerard.florentin1@gmail.com

Horaire : 20 h (ouverture des portes 18 h)

5 parties complètes + le « Chinois »

8



Elegance Coiffure
Salon mixte - Visagiste

12 rue de Sillery
51500 TAISSY

03 26 97 87 32

Valable du 1^{er} Février au 4 Mars 2017

REMISE
pour les Hommes

5€*



REMISE
pour les Femmes

7,5€*

* Valable du 1^{er} Février au 4 Mars 2017, 1 seule fois par personne. * Valable du 1^{er} Février au 4 Mars 2017, 1 seule fois par personne.



La cueillette de La Pompelle sera sur le parking de la p'tite boulangerie le samedi 04 et le samedi 17 février

La commune vous informe qu'après la phase expérimentale sur le parking de l'école élémentaire, il a été décidé, en accord avec le conseil d'école et les élus, de supprimer le "drive" et de procéder aux nouveaux tracés du parking. Celui-ci permettra de sécuriser l'accès des élèves et des parents à l'entrée de la cour. Les barrières seront maintenues pour assurer le cheminement des piétons.

Dans le respect du Code de la Route, nous comptons sur votre compréhension pour cette nouvelle signalisation et vous en remercions par avance.

9

